



Compte-rendu

Conseil de quartier Bois l'Evêque

20 juin 2018

Collège Habitants

Présents : Mme Germain, M. Lafont, M. Paoli Sambagoto, Mme Pitoiset, M. Valcin, M. Veron

Excusées : Mme Bournerias, Mme Millot

Absents : Mme Perraguin, M. Perraguin

Collège Elus

Présents : M. Péridon, M. Sainsard

Excusés : M. Bourdeau, M. Hoarau, M. Sibert, M. Vigneulle,

Administration

Présents : Mme Lacombe (Directrice Communication, Innovation et Moyens généraux), Mme Boyer (Responsable Conseils de quartier et dynamique commerciale), M. Galano (Directeur des Services Techniques), Mme Segura (Directrice adjointe des services techniques)

19h34 : Début de la séance

1. Réaménagement de la rue Galilée et stockage des conteneurs place Newton

En préambule, dans la continuité des échanges avec les habitants, M. Péridon aborde un projet de réaménagement de voirie pour la rue Galilée. Il souhaite que les représentants du conseil de quartier Bois l'Evêque soient associés à cette réflexion en amont du lancement des travaux au programme de l'année 2018. M. Péridon profite d'ailleurs de cette ouverture à la concertation et revient sur certains propos tenus lors du lancement des travaux de la rue du Bois l'Evêque où reproche était fait de ne pas avoir concerté les habitants. Il convient de rappeler que ce programme de travaux était issu des échanges au sein du conseil de quartier Bois l'Evêque et du groupe de travail ad hoc (période 2008-2014) auxquels se sont greffées depuis 2014 les demandes des habitants du secteur, soit lors de rencontres informelles, soit lors de rencontres du conseil de quartier sur place, notamment pour la partie qui concerne la place Jean-Baptiste Clément. Considérant la faisabilité économique de cette opération d'envergure pour les exercices budgétaires 2017-2018-2019, la réfection du kiosque a également été intégrée. Démonstration est faite, encore une fois, que les échanges au sein des conseils de quartier nourrissent le travail de réflexion des élus et des services municipaux, et que la concertation quant à la projection de travaux réalisée par les services techniques permet d'avoir un support pour échanger sur les adaptations finales.

M. PERIDON nous propose ce soir de prendre connaissance de la suite des travaux de réfection de voirie par la présentation d'une trame de travaux prévue rue Galilée et place Newton, en présence du directeur des services techniques et de son adjointe.

La trame est déployée sur une table, les personnes présentes sont invitées à se lever et à poser leurs questions afin de soulever d'éventuelles difficultés et de faire leurs propositions d'aménagement. Il sera

tenu compte de ces propositions d'aménagements et changements éventuels, tout au long du projet, dans la mesure de leur faisabilité technique, économique et de leur pertinence.

Cette trame sera également remise au co-vice-président à l'issue du conseil de quartier afin que le collège habitants puisse discuter du projet avec les riverains de la rue Galilée et de la place Newton.

M. PERIDON précise que la réfection doit s'appuyer sur l'existant et les pratiques courantes car aucune solution technique ne peut s'imposer d'emblée face aux usages ancrés dans les habitudes.

Ce projet intègre déjà la problématique du stationnement : 14 places de stationnement supplémentaires seront créées et des barrières anti stationnement seront ajoutées afin de protéger les piétons et empêcher le stationnement gênant. En revanche, l'hypothèse d'élargir la chaussée est écartée par la Mairie, au nom de la sécurité routière pour ne pas notamment faciliter les excès de vitesse.

Différentes photos montrent que la délimitation entre domaine privé et domaine communal, du côté du 56 rue Galilée, provoquera par endroit un manque d'uniformité dans la réfection et une inégalité entre neuf et ancien. Pour remédier à ce désagrément esthétique et aider les habitants à rénover leur propriété, des habitants de la rue demandent de faire chiffrer par la Mairie les travaux des parties privatives. L'intérêt de cette démarche est de réduire les coûts en profitant de la présence du chantier qui sera déjà installé. Un chiffrage leur sera transmis.

Les habitants apprécient cette possibilité.

Autre problème évoqué à la présentation de la trame des travaux, celui des haies privatives qui débordent sur le trottoir d'une partie de la rue Galilée. La Mairie en prend bonne note.

Un assez long moment est consacré au problème des containers de déchets ménagers notamment au bout de la rue Galilée. Les habitants déplorent une pratique courante qui consiste à ne pas rentrer son container, ce qui représente une nuisance esthétique et hygiénique pour les riverains, et une source de conflits entre les habitants de la zone pavillonnaire et ceux de l'habitat collectif. De fait les containers se retrouvent devant certains pavillons, alors qu'ils appartiennent aux habitants des logements collectifs. Les riverains concernés et présents à ce conseil aimeraient qu'une solution soit trouvée par les travaux d'aménagement. Par exemple qu'on supprime ou déplace l'emplacement prévu pour les containers.

Après avoir entendu les différentes réactions et propositions sur ce problème, Monsieur PERIDON rappelle les objectifs des travaux à venir :

- 1) rénover la voirie
- 2) préserver et rassurer le cheminement piéton
- 3) préserver le bien vivre ensemble, notamment par la préservation et la qualité des espaces verts tout en créant des places de stationnement manquantes. Les espaces verts seront repensés avec de nouvelles plantations et les différents mobiliers et bornes éparpillés le long de la rue pour empêcher le stationnement seront retirés.

Devant l'inquiétude d'un habitant, il est précisé que les places de parking supplémentaires ne seront pas forcément bétonnées. Monsieur PERIDON souligne face à l'insatisfaction des habitants quant à la question des containers non résolue, la difficulté générale de lutter contre les incivilités par un aménagement technique quel qu'il soit.

Les habitants proposent de séparer l'emplacement des containers du collectif de celui des autres riverains. Un habitant demande s'il y a pertinence à maintenir un emplacement container dans une zone pavillonnaire où chacun sort sa poubelle devant chez soi.

La justification qui est donnée est de réunir les containers pour faciliter le travail du SIVOM qui ne peut pas passer deux fois. D'ailleurs parfois la collecte n'a pas lieu faute pour elle de pouvoir circuler dans certains endroits où les containers ou véhicules ont été mal placés.

La solution des bacs collectifs enterrés n'a pas été retenue pour l'instant.

Monsieur PERIDON déclare que des solutions nouvelles sont ouvertes et qu'elles ont vocation à être discutées en conseil de quartier qui a toute latitude pour récolter les avis des riverains. Globalement les habitants présents sont satisfaits du projet et des réponses obtenues. Mais Monsieur PERIDON indique que la Mairie attend aussi un retour du collectif avec lequel une discussion s'engagera. Monsieur LAFONT, président du conseil de quartier, précise qu'il s'est déjà mis en relation avec la présidente du syndicat des logements concernés, mais que celle-ci s'est montrée pour l'instant plutôt sur la réserve quant à l'emplacement provisoire proposé pour la collecte. Il présentera la nouvelle trame aux habitants du collectif.

M. Péridon propose que M. Lafont revienne vers les services de la mairie fin juin pour faire un retour sur sa prise de contact avec les riverains.

Le marché sera lancé en septembre ou octobre 2018. Pour les parties privatives à la limite du domaine communal, la Mairie rappelle qu'elle propose aux habitants de leur faire profiter des travaux sur demande de chiffrage au m².

20h15 : Monsieur PERIDON propose de clore la discussion pour ce soir sur ce sujet.

Les échanges se poursuivent selon l'ordre du jour.

2. Point d'étape sur les travaux de la rue du Bois l'Evêque.

Madame SEGURA prend la parole : Il n'y a pas de retard à ce jour pour la tranche ferme de la rue du Chêne à la rue Serpentine.

Il reste un problème de retenue d'eau à régler, et de décapage des enrobés ce qui a par contre retardé l'ouverture de l'accès latéral à l'école du Chêne. Il est annoncé que la sortie initiale de l'école sera réouverte à partir du 25 juin.

Pour le kiosque il a été choisi un soubassement en brique de parement. Pour les plantations nouvelles elles se feront dans des jardinières du fait de problématiques liées aux réseaux. La piste piéton/cycle aura une couleur différente de celle de la chaussée.

Concernant le problème de coupure d'internet dont ont eu à souffrir certains riverains, c'est la société RCM qui avait endommagé un câble lors des travaux, il a fallu faire intervenir Orange mais la prise de contact avec Orange et leur intervention sont compliquées.

Il est annoncé le démarrage de la deuxième tranche des travaux qui a eu lieu et la fermeture complète d'un tronçon à partir du 9 juillet, pour pouvoir réaliser les travaux d'assainissement. Les riverains concernés en seront informés par courrier.

En l'absence de marquage c'est la règle légale de la priorité à droite qui s'impose. C'est le choix qui est retenu par la commune, c'est la raison pour laquelle certains marquages anciens, comme les lignes discontinues pointillées de l'allée des Jeunes ou de la Cour des Chaumes, n'ont pas été repris car ce marquage ne correspond à rien et n'est pas réglementaire.

Le conseil fait remarquer quand même que rien n'indique à l'heure actuelle aux automobilistes que la rue des Jeunes et la Cours des Chaumes sont des voies sans issue ce qui provoque quelques erreurs à ce jour. Par ailleurs, il s'inquiète que la priorité à droite ne soit pas respectée au croisement de la rue du marché qui auparavant bénéficiait d'un cédez le passage.

Il est signalé que les bus ont du mal à se croiser au carrefour entre la rue de l'Abreuvoir et la rue du Bois l'Evêque. L'angle de ce carrefour a été renforcé et le cheminement piéton a été modifié pour résoudre ce problème.

Il est également signalé des véhicules en circulation qui empiètent sur le trottoir de l'ancien terrain de pétanque transformé en parking.

3. La question du stationnement des bus scolaires

La mairie ne voit pas très bien où est le problème et dit que la règle est que les bus stationnent ou s'arrêtent sur la chaussée, ils n'ont pas d'emplacement réservé.

A ce sujet, il est précisé que les travaux en cours aux différents arrêts de bus de la commune sont des travaux de mise en accessibilité réalisés par Grand Paris Sud.

4. L'inauguration du kiosque

L'inauguration est prévue à la date du 22 septembre 2018 en présence d'une délégation québécoise pour les 20 ans du jumelage de la commune avec la ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Un concert sera programmé (concert qui était prévu à la fin du forum des associations 2017 et qui a dû être annulé pour cause de mauvais temps).

5. La fibre.

Les armoires sont toutes déployées sur la commune. 47 % des foyers sont actuellement raccordables à la fibre. Le déploiement sur le réseau aérien est quant à lui en cours.

La fibre cependant n'est pas encore déployée sur les parties de la rue du Bois l'Evêque qui n'ont pas encore été refaites.

Les raccordements aux foyers se feront à la demande des habitants. Il suffit d'une demande d'un abonné pour déclencher le raccordement. Il ne faut donc pas hésiter à faire la démarche auprès de son opérateur. D'autant plus que la situation provisoire de gel de la concurrence avant commercialisation durant 3 mois est désormais éteinte. L'information sera relayée dans le journal Rencontre.

Monsieur SAINSARD s'interroge sur l'absence de publicité pour le passage à la fibre de la part des différents opérateurs. Il émet l'hypothèse qu'étant donné que l'ADSL rapporte plus que la fibre à Orange il peut y avoir certains retards ou obstacles à sa large mise en place.

Monsieur PERIDON précise bien que cette partie commerciale réservée aux opérateurs échappe totalement à la Mairie.

6. La question du petit nombre de banc public

La question est récurrente en conseil de quartier mais à chaque fois l'attention des habitants est attirée sur le fait que l'augmentation du nombre de banc public est incompatible avec le problème potentiel de nuisance due au rassemblement de personnes sur les bancs.

Toute proposition précise sera cependant étudiée.

Les habitants demandent l'installation d'un banc le long de l'allée verte derrière l'école du Chêne.

7. Dépôt sauvage des ordures dans le chemin rural près de la ferme d'Egrenay

En 2017 les dépôts sauvages représentent 880 tonnes ramassées à Combs-la-Ville. C'est donc un problème majeur. Des panneaux informatifs ont été apposés par le Conseil Départementale dans le but de provoquer une prise de conscience.

Le dépôt signalé (voie communale n°8) est en cours de traitement mais l'enlèvement n'a pas pu encore se faire à cause des intempéries.

Pour lutter contre ces dépôts, un projet de pose de barrières prévoyant de fermer l'accès à ces chemins est en cours. Le conseil régional contribuera au financement de ce projet via un « fond propreté ».

8. Dépôt sauvage rue Icare et proposition de fresque (Question du Street Art)

Concernant les déchets présents rue Icare depuis plusieurs semaines, le Maire est intervenu auprès du bailleur pour un enlèvement. Monsieur PERIDON dit que le message de la Mairie est très clair, la Mairie intervient quand il le faut, mais elle s'efforce aussi de faire en sorte que ceux qui ont à assumer une responsabilité, l'assument. Il souligne par ailleurs le travail des services techniques.

Le SIVOM est intervenu dans le cadre de la collecte des encombrants et le bailleur prévoit deux camions pour évacuer le dépôt au lendemain de ce conseil de quartier.

Concernant la proposition du collège habitants d'une fresque rue Icare, la réflexion est justement en cours sur la commune. Quelques pistes et projets sont à venir de la part de la Mairie mais qui ne peuvent pas encore être dévoilés. Il est d'abord nécessaire de convaincre en amont les interlocuteurs ad hoc. Le lien avec le pôle jeunesse est à développer. Il y a nécessité aussi de faire participer les jeunes du quartier pour prévenir les incivilités. Proposition de mobiliser les jeunes du quartier par les conseils de quartier (ex. : lancement d'un concours...)

9. Problème de la « maison rose » transformée en plusieurs habitations rue du Chêne

Ce problème a déjà été évoqué au sein des conseils de quartier en mars 2017. Malgré les démarches réalisées par le service de l'urbanisme auprès du propriétaire, la situation perdure.

Cela relève de domaine du droit privé. Une procédure est en cours et on se dirige à ce stade vers une procédure pénale.

M. PERIDON : c'est la problématique du stationnement qui a mis tout ça en exergue, mais la situation n'est pas récente, ce qui rend les choses encore plus compliquées. Elle concerne des personnes installées là depuis plus de 10 ans.

M. SAINSARD pose la question de la taxe d'habitation. Qui a payé la taxe d'habitation pour quel logement ? Une seule personne, le propriétaire ? Ou plusieurs, les locataires ? Si la commune a perçu plusieurs taxes d'habitation pendant x années cela pourrait lui être opposé.

Il n'y a pas de solution simple et immédiate à ce jour.

10. Fermeture du Franprix de l'Abreuvoir

La fermeture définitive est désormais actée. La communication a été difficile puis rompue avec le gérant Monsieur RAKOTO, malgré l'intervention du Maire. De plus le personnel n'a pas été payé depuis plusieurs mois, une procédure juridique est en cours.

A la date d'aujourd'hui, il n'y a pas de repreneur potentiel connu.

Le maire a réuni en février 2017 et avril 2018 les propriétaires et commerçants du centre commercial. La CCI mène actuellement une étude demandée et financée par la Commune, pour envisager les solutions possibles (rentables et viables). Les résultats de cette étude sur l'ensemble du centre commercial sont attendus.

M. SAINSARD craint un bras de fer avec le propriétaire foncier des murs, qui aurait autre chose en tête que le commerce. Une opération immobilière serait pour lui plus avantageuse étant donné le marché actuel. Mais pour l'instant le propriétaire joue le jeu et accepte l'enquête de la CCI. Le Maire a déjà fait savoir aux propriétaires qu'il s'oppose clairement à une opération immobilière sur ce site.

L'hypothèse d'une supérette Bio est proposée par des membres du conseil de quartier (voir si la CCI la jugera pertinente et viable).

Le collège habitants insiste sur la nécessité de garder un commerce de proximité dans une zone très peuplée où tous n'ont pas un véhicule pour se déplacer et faire leur course (personnes âgées, jeunes ou autres).

La commune a également la volonté de préserver ce centre. Toutefois s'agissant d'un espace privé, la commune n'est pas compétente pour agir à la place des propriétaires.

11. La fermeture de la Médiathèque-Ludothèque

Ce point a déjà été soulevé lors du précédent conseil de quartier.

Les travaux de rénovation sur le site seront menés par l'agglomération Grand Paris Sud, dont dépend la médiathèque, pour une période d'environ un an, pas avant l'année 2019.

Monsieur PERIDON n'est pas en mesure d'en dire davantage. L'agglomération en charge du dossier et de sa mise en œuvre n'a rien communiqué en ce sens à la municipalité.

La fermeture est confirmée par Grand Paris Sud mais la réflexion n'est pas aboutie pour un éventuel service de remplacement.

Le collège habitants s'étonne qu'aucune demande particulière n'ait été faite à ce sujet à la Mairie. Et se demande si la Mairie ne pourrait pas à l'inverse faire une proposition à l'agglomération.

Monsieur PERIDON répond qu'il est difficile d'anticiper une telle demande alors que les éléments de calendrier dont nous disposons sont encore très flous. Le collège habitants insiste sur la nécessité pour une ville comme Combs-la-Ville de bénéficier d'un service public de prêt.

Monsieur PERIDON rappelle le transfert de ce service public de la commune à l'agglomération. Les services publics transférés à l'agglomération qui restent sur le territoire de la commune ne sont cependant plus de la responsabilité de la commune.

Le collège habitants souligne que c'est bien parce que les habitants ont conscience de la complexité du problème que celui-ci nécessite une grande anticipation et s'inquiète devant le manque d'information claire et précise sur ce projet.

La Mairie n'a pas d'autre réponse à apporter à ce jour sur ce dossier. C'est une préoccupation majeure pour la commune également et elle informera les habitants dès qu'elle le pourra.

12. Intervention école élémentaire/collège/lycée pour informer les jeunes sur le rôle des conseils de quartier

Pourquoi pas. Il faut s'adresser aux chefs d'établissements et aux directeurs d'école car la commune ne peut pas autoriser ces interventions dans les écoles à la place de l'éducation nationale.

Concernant les collèges et lycées, le conseil communal des jeunes citoyens sera renouvelé en octobre/novembre. Une rencontre pourrait être envisagée avec ces jeunes s'ils le souhaitent également.

Il reste à définir les modalités des interventions selon le public concerné.

13. Tournoi de pétanque

Le conseil de quartier remercie les artisans et commerçants de Combs-la-Ville pour les trophées offerts, remercie les habitants, les participants et de manière générale tous ceux qui se sont investis pour faire vivre ce projet, avec la satisfaction de porter et de réaliser une idée du conseil précédent. Tout le sens de la démarche est de créer du lien et dans ce sens c'est une parfaite réussite.

La mairie est tout à fait d'accord pour que le collège habitants reconduise ce projet et pour l'accompagner comme elle l'a fait cette année (impression de flyers, publicité, présence des élus et des membres de l'administration lors de ces demi-journées...).

14. Retour sur le jardin partagé

Le bac d'un mètre sur un mètre est situé dans le prolongement de la rue de la nouvelle Cythère. Les plantations (herbes aromatiques et radis) se développent harmonieusement. L'entretien est assuré par les jeunes du CCJC et par les membres du conseil de quartier. Les riverains apprécient cette initiative.

Autres points

- La question de la barrière dangereuse aux Cités Unies : elle n'est pas à l'ordre du jour mais du fait de son caractère urgent ce problème a été réglé immédiatement.
- Monsieur PERIDON sollicite une information des habitants du quartier qui constateraient sur un lieu précis et un horaire précis des déjections canines.

Paroles aux habitants présents dans le public

- Un habitant s'interroge sur la continuité de service de la police municipale. Celle-ci assurant un service jusqu'à 18h, qu'en est-il après ? La mairie indique qu'il faut s'adresser à la police nationale.

- Pourrait-on lister les espaces de jeux réservés à la petite enfance ? (et les faire figurer sur le plan communal) : Parc Arthur Chaussy, parc des sports Alain Mimoun, square des Brandons, square rue d'Icare, Allée des Princes, square de la Frégate la Boudeuse, square d'Idalion, aire de la Borne Blanche, parc de la plaine centrale (enlevé le temps des travaux)

- La route qui mène à la ferme d'Egrenay est dégradée. La mairie prend note et regardera à qui appartient cette parcelle pour une intervention éventuelle.

Dates du prochain conseil de quartier le mardi 13 novembre 2018

Réunion préparatoire la mardi 16 octobre.

Fin du conseil.

Le maire-adjoint en charge
de l'animation des Conseils de quartier,

Le co-vice Président,

Frédéric PERIDON

Jimmy LAFONT